

GRENOBLE-ALPES MÉTROPPOLE

CHIFFRES CLÉS ENQUÊTE MOBILITÉ 2019-2020

HABITANTS, SOIT 53 % DE LA POPULATION DE L'EMC² 2020
439 500

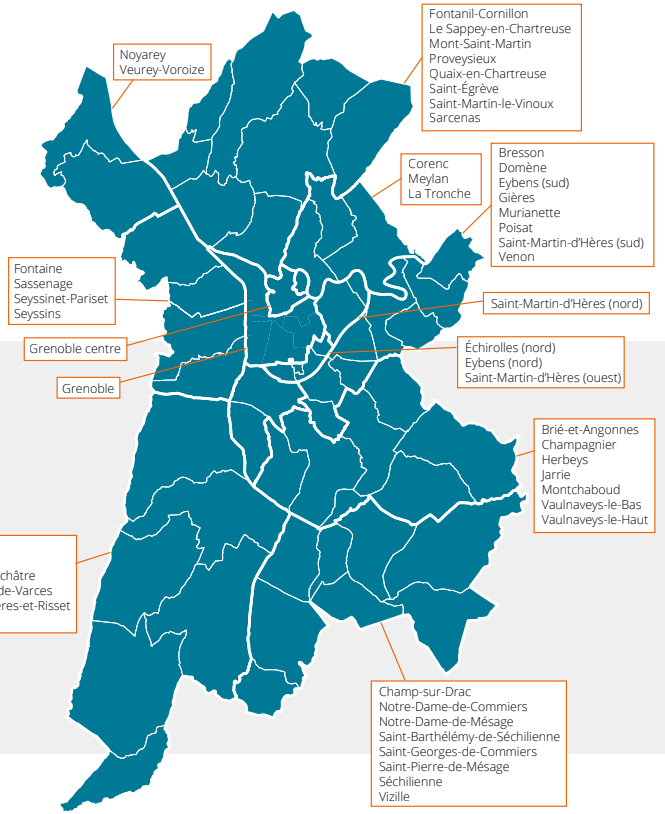
DÉPLACEMENTS PAR HABITANT ET PAR JOUR
3,4 3,4 pour l'ensemble du territoire de l'EMC²

2,05 PERSONNES PAR MÉNAGE
23 % D'HABITAT INDIVIDUEL

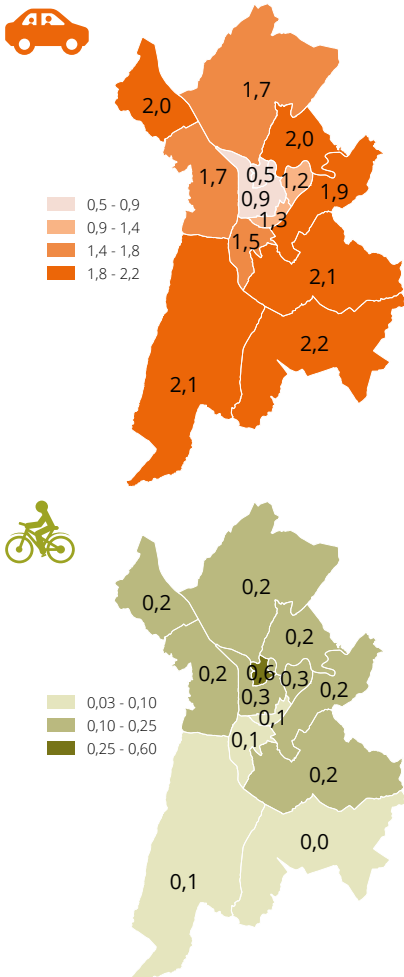
41 % D'ACTIFS
10 % D'ÉTUDIANTS
37 % FORMATION SUPÉRIEURE AU BAC

21 % DE MOINS DE 18 ANS
17 % DE PLUS DE 65 ANS

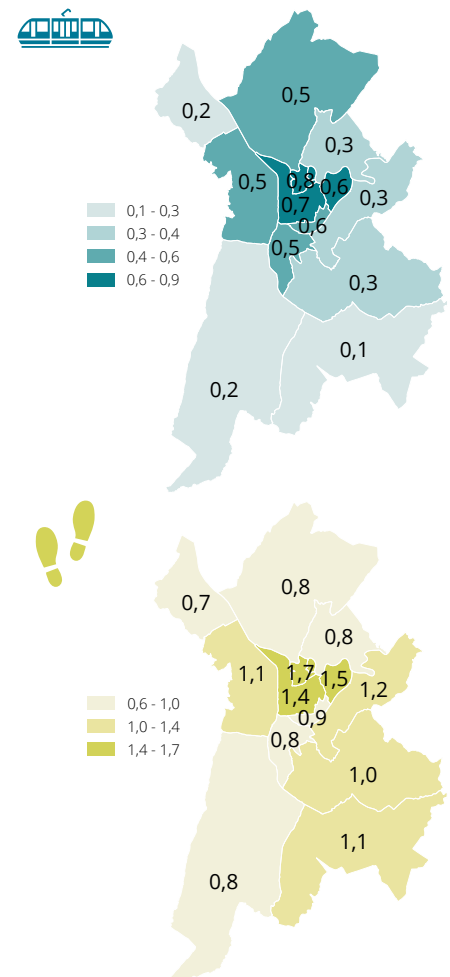
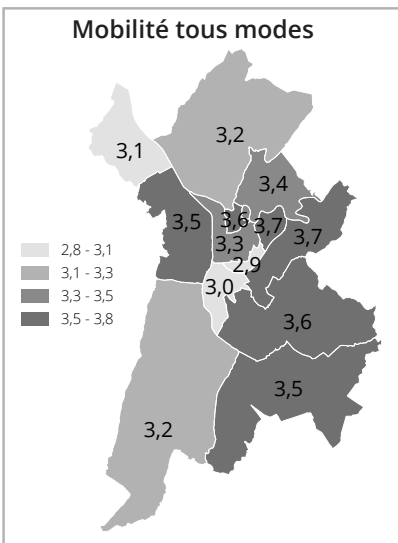
0,64 VOITURE DISPONIBLE PAR PERSONNE DE + DE 18 ANS
26 % DE MÉNAGES MULTI-MOTORISÉS
82 % DES + DE 18 ANS ONT LE PERMIS DE CONDUIRE



QUELLE MOBILITÉ POUR LES HABITANTS ?



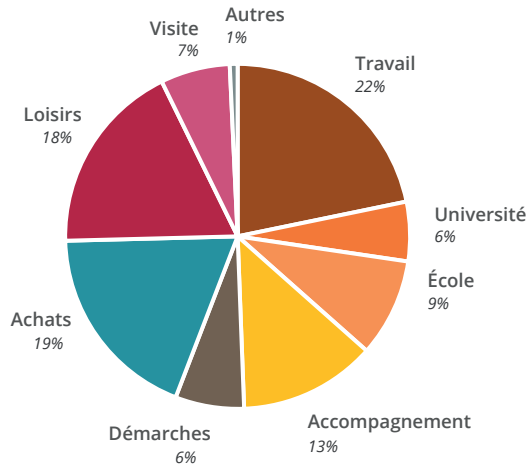
L'usage de la voiture augmente lorsque l'on habite plus loin du centre-ville. À l'inverse, un habitant du cœur métropolitain utilise les transports collectifs 2 à 3 fois plus qu'un habitant hors cœur métropolitain.



Les habitants de Grenoble réalisent plus de la moitié de leurs déplacements à pied ou à vélo (courtes distances, absence de relief...).

POURQUOI ET COMMENT LES HABITANTS SE DÉPLACENT-ILS ?

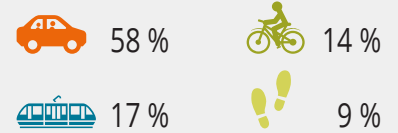
Motifs de déplacement à la destination



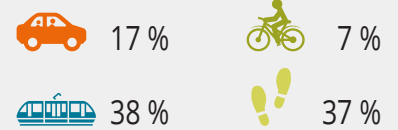
Les déplacements « obligés » (travail et études) représentent 37 % des déplacements des habitants de la métropole. Le motif université est plus élevé que dans l'ensemble de la grande région grenobloise, en lien avec la concentration d'établissements d'études supérieures.

Les modes actifs (marche et vélo) représentent 41 % des déplacements des habitants de la métropole, poids identique à celui de la voiture. Cependant, celle-ci représente encore 58 % des déplacements domicile-travail.

Déplacements domicile-travail



Déplacements domicile-études

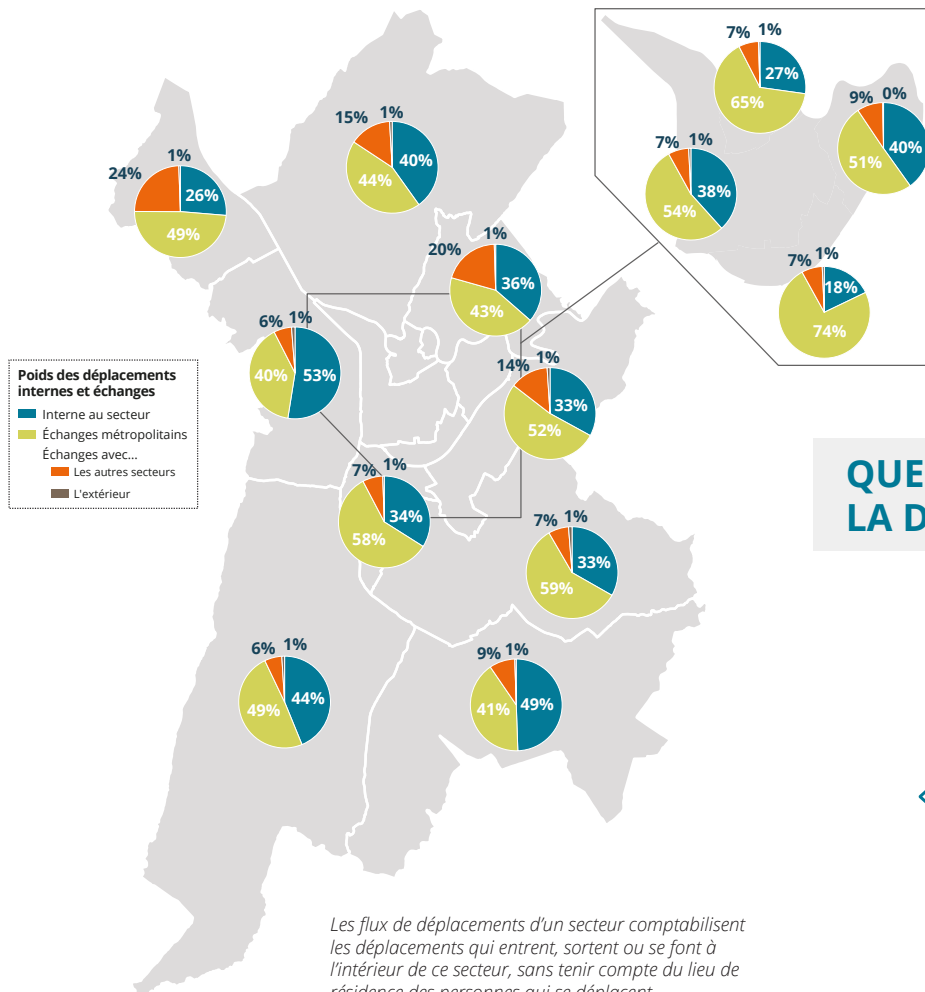


Le transport collectif est largement utilisé pour se rendre sur son lieu d'études (de l'école jusqu'à l'université) : il représente 38 % des déplacements pour ce motif.

Parts modales



QUELLE GÉOGRAPHIE DES DÉPLACEMENTS ?



La métropole est concernée par 2,028 millions de déplacements quotidiens (interne ou en échange), soit 71 % des déplacements des habitants du périmètre de l'EMC2.

QUELLES SONT LA DISTANCE ET LA DURÉE DES DÉPLACEMENTS ?



Un habitant consacre **58** minutes par jour à se déplacer



Un habitant parcourt **16** kilomètre par jour pour se déplacer

Conception et réalisation : Agence d'urbanisme de la région grenobloise (isabelle.reynaud@aurg.asso.fr)

OCT 2019
-
DEC 2020

L'ENQUÊTE **mobilité**
GRANDE RÉGION GRENOBLOISE